ROYAUME DU MAROC
Office National de Sécurité Sanitaire
des Produits Alimentaires
Direction Régionale de Drâa Tafilalet

ONSSA

المملكة المغربية
المكتب الوطني للسلامة الصحية
للمنتجات الغذائية
المديرية الجهوية لدرعة – تافيلالت

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° 02.26/E/DR5

Le Sous-Ordonnateur de la Direction Régionale de l'ONSSA de Draa-Tafilalet procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **Achat de portraits de SA MAJESTE et de drapeaux du Royaume du Maroc**

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	**Rouleau Drapeau Etoiles Du Royaume Du Maroc Avec Œillets Metaliques**	- Drapeau marocain de L90 CM X H 6 Mètres fabriqué en polyester résistant aux intempéries et à une vitesse moyenne du vent. - Avec deux œillets métalliques sur le côté droit et deux œillets métalliques sur le côté gauche pour fixer le rouleau du drapeau du Maroc sur le mât. Sur les deux côtés du mât renforcé par deux sangles blanches. Sur les autres bords avec un ourlet double pour une résistance élevée à la déchirure.	Unité	11	-
2	**Drapeau Du Royaume Grande Taille Avec Œillets Metaliques**	- Drapeau marocain de L100 X H150 CM - Fabriqué en polyester résistant aux intempéries et à une vitesse moyenne du vent.	Unité	33	-
3	**Portrait Officiel De Sa Majesté Le Roi Mohammed VI Que Dieu L'Assiste**	- L50 x H70 cm - Certifier par Barid Al-Maghrib	Unité	14	-
4	**Banderole pour les Fêtes Nationales.**	- L5 x H1 m	Unité	10	-

Lieux d'exécution **: Direction régionale de ONSSA Draa-Tafilalet à Errachidia**

Délai d'exécution de la prestation **: 15 jours**

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 16 NOV. 2026 à ..11:00

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

ONSSA
Le Directeur Régional de l'ONSSA
de Draa-Tafilalet
Signé : Dr Hassane OUDICH

Royaume du Maroc
Office National de Sécurité Sanitaire
des Produits Alimentaires

ONSSA

المملكة المغربية
المكتب الوطني للسلامة الصحية
للمنتجات الغذائية

Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires
ONSSA
Direction Régionale
Drâa Tafilalet
5

TERMES DE REFERENCE

(Ligne budgétaire : 10-30-34)

OBJET : **Achat de portraits de SA MAJESTE et de drapeaux du Royaume du Maroc**

ARTICLE 1 : OBJET DES PRESTATIONS

Le présent Cahier de charges donnera lieu à l'établissement d'un bon de commande pour la réalisation ; au profit de la Direction Régionale de l'ONSSA, région de Drâa-Tafilalet, des prestations d' **Achat de portraits de SA MAJESTE et de drapeaux du Royaume du Maroc** telle que figurant au bordereau des prix détail estimatif joint au présent cahier de charges.

ARTICLE 2 : CONDITIONS GENERALES

Les prestations à réaliser portent sur l' **Achat de portraits de SA MAJESTE et de drapeaux du Royaume du Maroc.**

Les prestations précitées doivent être réalisées conformément à la législation et à la règlementation en vigueur.

ARTICLE 3 : LIEU ET FRAIS DE LIVRAISON

Les articles demandés doivent être livrés au niveau de la Direction Régionale de l'ONSSA de Draa-Tafilalet à Errachidia.

ARTICLE 4 : DUREE D'EXECUTION

La durée de l'exécution des prestations objet du présent bon de commande est fixée à **(15) Jours** à compter de la date de signature du bon de commande par l'Administration.

ARTICLE 5 : ETABLISSEMENT ET CARACTERE DES PRIX

Les prix doivent être établis en dirhams.
Les prix sont fermes et non révisables.

ARTICLE 6 : CONDITIONS DE REGLEMENT.

Le paiement sera effectué qu'à terme échu après constatation des prestations réellement et totalement exécutées par le titulaire du bon de commande.

Le règlement s'effectuera sur présentation d'une facture établie en 03 exemplaires dument arrêtée en toutes lettres et comportant la signature, le cachet et le numéro de compte bancaire RIB du titulaire ainsi que l'Identifiant commun aux entreprises concernant le prestataire.

La Direction Régionale de l'ONSSA de Drâa-Tafilalet se libérera des sommes dues par lui par virement au compte bancaire du titulaire du bon de commande.

Le paiement sera effectué par le Fondé de Pouvoirs du Trésorier Payeur auprès de la Direction Régionale de l'ONSSA de Drâa-Tafilalet.

ARTICLE 7 : DROIT DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT

Le prestataire est dispensé des frais de timbre et taxes.

ARTICLE 8 : CAUTIONNEMENT ET RETENU DE GARANTIE

Le prestataire est dispensé du cautionnement et de la retenue de garantie.

ARTICLE 9 : REGLEMENT DES LITIGES

Tout litige entre l'Administration et le Prestataire, non réglé à l'amiable, sera soumis au tribunal compétent.

ARTICLE 10 : MODIFICATION DU BON DE COMMANDE

Toute modification au présent Cahier de charge ne peut intervenir que par écrit, acceptée par les deux parties et formalisée dans un avenant.

ARTICLE 11 : RESILIATION DU BON DE COMMANDE

Le bon de commande pourra être résilié lorsque l'une des deux parties ne respecte pas l'une des clauses du présent cahier de charges.

ARTICLE 12 : BORDEREAU DES PRIX ET DETAIL ESTIMATIF

N° Article	DESIGNATION DES PRESTATIONS	Unité de mesure	Quantité	Prix Unitaire en DH HT	Prix Total en DH HT
1	**Rouleau Drapeau Etoiles Du Royaume Du Maroc Avec Œillets Métalliques** Conformément aux caractéristiques de l'avis d'achat	Unité	11		
2	**Drapeau Du Royaume Grande Taille Avec Œillets Métalliques** Conformément aux caractéristiques de l'avis d'achat	Unité	33		
3	**Portrait Officiel De Sa Majesté Le Roi Mohammed VI Que Dieu L'Assiste** Conformément aux caractéristiques de l'avis d'achat	Unité	14		
4	**Banderole pour les Fêtes Nationales.** Conformément aux caractéristiques de l'avis d'achat	Unité	10		
Total HT					
Montant de TVA (20%)					
Total TTC					

Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires
ONSSA
Direction Régionale
Drâa Tafilalet
5

Arrêté le présent Bon de commande à la somme de :

.....